

À ÉVITER AVANT LA RENCONTRE

De vous attendre à ce que le conseiller juridique ait une solution miracle pour vous. L'avocat se doit de suivre le droit et vous informera des options légales permises ou non.

LES FRAIS D'AVOCAT

À une fréquence périodique, l'avocat vous transmettra une facture concernant votre dossier. Elle peut être provisoire ou finale et peut comprendre des frais extrajudiciaires (honoraires de l'avocat sur la base des services rendus) ainsi que des déboursés extrajudiciaires (interurbain, photocopie, déplacement).

De plus, d'autres frais peuvent s'ajouter dépendamment du résultat de la cause. Ainsi, si vous gagné et que la Cour octroie les dépens votre facture correspondra à celle décrite plus haut. Par contre, si c'est l'autre partie qui gagne et que la Cour lui octroie les dépens d'autres frais pourront s'ajouter à votre facture. Les dépens comprennent les honoraires et déboursés (frais de signification, coût de droit de greffe, etc.) judiciaires. La valeur de ces dépens est déterminée par la loi. Cependant, il est important de savoir que les dépens pourraient appartenir à l'avocat qui représente la partie gagnante.

SUITE À LA RENCONTRE...

Avant de prendre votre décision, assurez-vous que vous avez bien compris les informations fournies lors de l'entrevue. Ainsi, vous serez en mesure de décider si vous donnez le mandat ou non à ce conseiller juridique et, éventuellement, entreprendre des démarches judiciaires ou non.

Cette décision vous appartient et personne ne peut la prendre à votre place.

BUT DE CE DÉPLIANT

Le but de ce dépliant est d'expliquer le déroulement d'une entrevue et ses différents aspects afin de bien s'y préparer.

Pour en savoir d'avantage à propos des procédures entourant le système juridique ou sur tout autre sujet, n'hésitez pas à contacter le service d'information juridique du **SERVICE D'AIDE AUX CONJOINTS (SAC)**.



514.384.6296

www.ServiceAideConjoints.org

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC UN AVOCAT

Comment s'y préparer?

AI-JE BESOIN D'UN AVOCAT?

Pour certains, le recours à un avocat est la dernière solution. Pourtant, que ce soit dans un but de prévention ou dès qu'on réalise qu'une situation peut entraîner des conséquences juridiques, c'est le moment opportun pour une consultation afin d'y voir plus clair. Il vaut mieux rencontrer un avocat dès le début, avant qu'il y ait des conséquences désavantageuses.

RÔLE DE L'AVOCAT

La première rencontre est l'occasion pour l'avocat de déterminer si le problème est d'ordre juridique. De plus, il permet d'établir et de saisir vos besoins juridiques.

Ainsi, il peut vous présenter les alternatives possibles et vous orienter dans vos choix tout en vous indiquant quelle(s) stratégie(s) choisir afin de réaliser votre objectif.

L'ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE INITIAL : Prendre rendez-vous

L'entretien téléphonique initial est le premier contact entre vous et l'avocat.

Il est en général très bref et permet de saisir la nature du problème et voir s'il possède l'expérience requise dans le domaine qui vous concerne. Ainsi, l'avocat pourra se préparer adéquatement à l'entrevue.

Il est important de mentionner le(s) jugement(s) déjà rendu(s). Précisez également les dates de convocation à la Cour, passée(s) ou à venir. Ces informations permettront à l'avocat de mieux saisir la situation.

PRÉPARATION À LA RENCONTRE

Pour se préparer adéquatement à l'entrevue, il est préférable d'avoir en tête et de présenter les événements dans un ordre chronologique. Faites un bilan de ce que vous recherchez réellement afin d'exposer vos attentes le plus clairement possible.

Il est préférable d'apporter les documents pertinents et/ou importants avec vous lors de l'entrevue même en cas de doute sur la pertinence du document. Ces documents sont importants puisqu'ils permettront à votre avocat de donner des informations appropriées à votre cas.

Voici une liste de quelques documents très pertinents pour une rencontre avec votre avocat :

- ✓ Certificat de mariage;
- ✓ Certificat(s) de naissance;
- ✓ Contrat de mariage;
- ✓ Jugement(s) antérieur(s).

L'ENTREVUE

Pour assurer un bon déroulement de l'entrevue, vous devriez, idéalement:

- ✓ Poser les questions qui vous préoccupent et/ou celles qui vous viennent à l'esprit au cours de l'entrevue. N'hésitez pas à poser des questions lorsque vous ne comprenez pas le côté technique et/ou le langage juridique utilisé par l'avocat;
- ✓ Vous devriez aussi vous assurer que le mandat à réaliser est précis et compris tant par vous que pour l'avocat;
- ✓ Discuter et préciser avec l'avocat le montant des honoraires qui vous sera exigé et la présence de provision pour frais (avances).
- ✓ Apporter papier et crayon pour prendre des notes sur les informations reçues. La rencontre peut être stressante donc vous pourrez relire vos notes par la suite.